

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	LOGEALIMMO
NO_DOC_EXT:	2023-189448
SOFTWARE_VERSION:	13.2.0
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	e.masschelein@logeal-immobiliere.fr

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F02
VERSION:	R2.0.9.S05
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

Avis de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: LOGEAL IMMOBILIERE
Adresse postale: 5 rue Saint Pierre BP 158
Ville: YVETOT
Code NUTS: FR France
Code postal: 76190
Pays: France
Courriel: e.masschelein@logeal-immobiliere.fr
Téléphone: +33 0235959600
Fax: +33 0235959205

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.logeal-immobiliere.fr>

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <https://www.marches-securises.fr>

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: ESH

I.5) **Activité principale**

Autre activité: SA HLM

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES DE CSPS 2EME & 3EME cat. POUR LOGEAL IMMOBILIERE
Numéro de référence: ACS-2023-DDP-44

II.1.2) **Code CPV principal**

71317210 Services de conseil en matière de santé et de sécurité

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

Le présent accord-cadre conclu sous forme de marchés à bons de commande porte sur des missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) de 2ème & 3ème catégories sur le territoire de toute la Normandie à savoir les départements (14), (27), (50), (61), (76) dans le cadre des opérations de bâtiment de construction neuve standard, de bâtiment spécifique, de maintenance, de réhabilitation (patrimoine existant, thermique etc...), de réutilisation, d'acquisition, d'amélioration et de

rénovation pour le compte de LOGEAL IMMOBILIERE. Les candidats retenus seront sollicités pour un marché subséquent, chacun leur tour dans la rotation sur la base du classement des offres issu de l'accord-cadre.

II.1.5) **Valeur totale estimée**

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) de 2ème Catégorie
Lot n°: 1

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

71317210 Services de conseil en matière de santé et de sécurité

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRD Normandie

Lieu principal d'exécution:

PATRIMOINE LOGÉAL IMMOBILIÈRE

II.2.4) **Description des prestations:**

CAS A : Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) pour les opérations de constructions neuves standards :

a) Opérations entre 100 KE et 1 Million € HT

b) Opérations entre 1 Million € HT et 3 Millions € HT

c) Opérations sup à 3 Millions € HT

CAS B : Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) pour les opérations de constructions d'Etablissements spécifiques :

a) Opérations entre 100 KE et 1 Million € HT

b) Opérations entre 1 Million € HT et 3 Millions € HT

c) Opérations sup à 3 Millions € HT

CAS C : Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) pour les opérations d'acquisition, d'amélioration, de réutilisation, de maintenance et de réhabilitation du patrimoine existant :

a) Opérations entre 100 KE et 1 Million € HT

b) Opérations entre 1 Million € HT et 3 Millions € HT

c) Opérations sup à 3 Millions € HT

Le présent accord-cadre est conclu sous forme de marché à bons de commandes sans montant minimum ni montant maximum et sans quantité minimum mais avec une quantité maximum de 75 opérations par an lots 1 et 2 confondus :

Lot 1 : quantité maximum de 55 opérations

Lot 2 : quantité maximum de 20 opérations

1 opération = 1 bon de commande / 1 marché subséquent

L'ensemble des missions confiées au Coordonnateur SPS sont indiquées dans le CCTP commun.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Le présent accord cadre est conclu pour une durée initiale de 2 ans à compter de la date de notification et reconductible annuellement deux fois par décision expresse prise par le pouvoir adjudicateur sans excéder une durée totale maximum de 4 ans.

Le pouvoir adjudicateur notifiera la décision de reconduction de l'accord cadre trois mois au moins avant l'expiration de l'accord-cadre.

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: oui

Description des options:

Au Titre du droit français, il est prévu une variante obligatoire pour le lot 1 seulement : au titre du label « Label Chantier Qualivert © » il est demandé au titulaire du marché, d'effectuer 2 passages par semaine sur site mais aussi d'exécuter toutes les missions demandées et exigées par le maître d'ouvrage au titre de cette labellisation.

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

Critères d'attribution :

- critère prix: sur 70 % (le prix sera un prix plafonné, pris en considération pour les marchés subséquents)

-critère Nombre de visites sur le chantier: sur 15% - critère technique : sur 15 % (voir RC)

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) de 3ème Catégorie
Lot n°: 2

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

71317210 Services de conseil en matière de santé et de sécurité

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRD Normandie

Lieu principal d'exécution:

PATRIMOINE LOGÉL IMMOBILIÈRE

II.2.4) **Description des prestations:**

CAS A : Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) pour les opérations d'amélioration, de réutilisation et de réhabilitation du patrimoine existant :

a) Opérations inf à 1 Million € HT

b) Opérations sup à 1 Million € HT

CAS B : Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) pour les opérations de viabilisation de terrains :

a) Opérations inf à 1 Million € HT

b) Opérations sup à 1 Million € HT

Le présent accord-cadre est conclu sous forme de marché à bons de commandes sans montant minimum ni montant maximum et sans quantité minimum mais avec une quantité maximum de 75 opérations par an lots 1 et 2 confondus :

Lot 1 : quantité maximum de 55 opérations

Lot 2 : quantité maximum de 20 opérations

1 opération = 1 bon de commande / 1 marché subséquent

L'ensemble des missions confiées au Coordonnateur SPS sont indiquées dans le CCTP commun.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Le présent accord cadre est conclu pour une durée initiale de 2 ans à compter de la date de notification et reconductible annuellement deux fois par décision expresse prise par le pouvoir adjudicateur sans excéder une durée totale maximum de 4 ans. Le pouvoir adjudicateur notifiera la décision de reconduction de l'accord cadre trois mois au moins avant l'expiration de la période de validité.

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: non

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

Critères d'attribution :

-critère prix: sur 70 % (le prix sera un prix plafonné, pris en considération pour les marchés subséquents)

-critère Nombre de visites sur le chantier: sur 15% - critère technique : sur 15 % (voir RC)

Section IV: Procédure

IV.1) **Description**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

- IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
Date: 10/01/2024
Heure locale: 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**
français
- IV.2.7) **Modalités d'ouverture des offres**
Date: 10/01/2024
Heure locale: 14:00

Section VI: Renseignements complémentaires

- VI.1) **Renouvellement**
Il s'agit d'un marché renouvelable: non
- VI.3) **Informations complémentaires:**
- VI.4) **Procédures de recours**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**
Nom officiel: Tribunal Judiciaire de LILLE
Adresse postale: 13 Avenue du Peuple Belge
Ville: LILLE
Code postal: 59000
Pays: France
Téléphone: +33 0320783333
- VI.4.3) **Introduction de recours**
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:
1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet
2°) Soit un référé contractuel, en vertu des articles 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique)
3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.
Le tribunal compétent est celui du ressort territorial du coordonnateur du groupement de commandes, c'est-à-dire le Tribunal de Judiciaire de Lille.
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**
Nom officiel: Greffe du Tribunal Judiciaire de LILLE
Adresse postale: 13 avenue du peuple Belge
Ville: LILLE
Code postal: 59034
Pays: France
- VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**
28/11/2023